



Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale

**Le Président fédéral
Membre du Conseil commun de la Fonction publique
et du Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale
Président de la Formation spécialisée n° 5 du CSFPT
N/Réf. VPAG 2015/098**

Paris, le 22 septembre 2015

Cher Monsieur le Président,

Par courrier en date du 1^{er} juillet 2014, la **Fédération Autonome** vous interpellait sous forme de lettre ouverte suite à la publication du rapport de la Cour des comptes consacré à « La situation et aux perspectives des finances publiques ».

Dans ce même courrier je vous précisais que :

« Dans le contexte ambiant de dénigrement de la Fonction publique, la **FA-FP** a fait le choix de s'opposer à toute démarche encourageant l'idée selon laquelle les difficultés économiques de notre pays, liées notamment à notre dette publique, seraient liées principalement au poids financier de la Fonction publique et donc de ses agents. Les attaques dans ce domaine sont particulièrement nombreuses et leurs origines sont parfois surprenantes. »

Vous ne serez donc pas surpris que la Fédération que je préside fasse preuve de la même constance que celle de la Cour des comptes en réagissant à la publication de son dernier rapport, préconisant une baisse significative des effectifs et une augmentation du temps de travail dans la Fonction publique alors que plus de 10 % de la population active est toujours privée d'emploi dans notre pays.

**Monsieur Didier MIGAUD
Premier Président de la Cour des comptes
13 rue Cambon
75100 PARIS Cédex 001**

**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET DES
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎ 01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail: secretariat@fafpt.org - Site Internet : <http://www.fafpt.org>

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**

Pour la **Fédération Autonome**, le sujet du statut de la Fonction publique est au cœur des enjeux de société et de l'avenir du Service public de demain.

C'est pourquoi la table ronde qui sera organisée le 18 novembre prochain lors de notre Congrès fédéral qui se déroulera à Cenon en Gironde portera sur le thème suivant « *Le statut de la Fonction publique : une chance pour le service public de demain !* ».

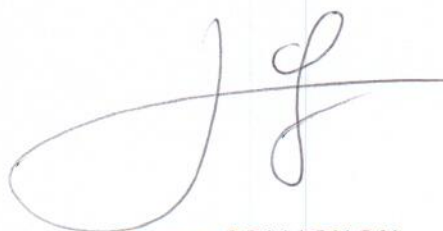
Afin de vous permettre de développer la vision de la Cour des comptes sur ce sujet et de pouvoir confronter nos analyses dans ce domaine, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à cette table ronde.

L'équipe organisatrice de cet événement mettra tout en œuvre pour faciliter votre venue qui, si elle devait se confirmer, honorerait notre Fédération.

Dans l'attente de votre réponse, permettez-moi de vous exprimer une nouvelle fois, Monsieur le Président, la profonde détermination de la **FA-FP** à résister à toute remise en cause subjective de ce bien commun, héritage précieux de notre Histoire, que représente aujourd'hui le service public.

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir le 18 novembre, soyez assuré, Monsieur le Président, de ma considération la plus respectueuse.

Bien cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jf' with a large loop and a horizontal stroke extending to the right.

Bruno COLLIGNON